

Informations

Prérequis

Aucun prérequis

Public visé

Tout public

Lieux

Martigues

41 Av. José NOBRE
ZI Ecopolis 13500

Marseille

9 rue du Laos
13015 Marseille

Durée

7 heures – 1 jour

Pédagogie

Méthode

Apprentissages alternés : théorie et pratiques
Animation sur mise en situation professionnelle (MEP)

Moyens pédagogiques et

description des locaux

Salle de cours (dont salle numérique)
Supports pédagogiques
Centre de ressources

Moyens techniques

Salle mise à disposition par l'entreprise (intra) ou dans une de nos salles(inter) + ordinateur, valise comprenant le matériel électrique et EPI, paperboard, vidéoprojecteur.

Evaluation

Evaluation intermédiaire d'acquisition des connaissances techniques, par mise en situation professionnelle. (MEP)
Entretien individuel

Encadrement

La progression pédagogique et le suivi du stagiaire sont réalisés par un formateur qualifié en pédagogie

Modalités d'admission

Entrée et sortie permanentes
Test de positionnement, confirmant les prérequis et les compétences métiers.
Délai d'accès : 10 à 30 jours

Effectif

3 à 10 stagiaires maximum par groupe

FORMATION PREALABLE A L'HABILITATION ELECTRIQUE H0-B0

Formacode 24047,24049

Cette formation a pour but de faire prendre conscience de tous les risques liés à l'électricité et de savoir comment s'en protéger afin de travailler en sécurité lors d'opérations précisément définies.

Objectif (s) Pédagogique (s)

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de :

- ✓ Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique selon les normes NF C18-510. (basse tension)

Aucune opération d'ordre électrique n'est réalisée mais un accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé à des électriciens) est autorisé pour les travailleurs (peintre, maçon, serrurier, agent de nettoyage) ne réalisant pas de réarmement de disjoncteur, pas de remplacement de lampe, fusible mais uniquement des travaux de peinture, maçonnerie....

Programme

Les savoirs liés à cette habilitation sont :

- ✓ Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- ✓ Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- ✓ Baliser et surveiller la zone des opérations (chargé de chantier)
- ✓ Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de chantier, du chargé de travaux ou de l'employeur.
- ✓ Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux.

Réglementation sur l'habilitation

Ce que dit la loi à propos de l'habilitation électrique

Article R4544-10 :

Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer. Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées. L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3

Norme NF C18-510 :

Tous les personnels, qui dans le cadre de leur travail ont accès ou s'approchent des installations électriques, doivent bénéficier d'une formation adaptée aux tâches confiées et leur environnement. Cette formation est destinée à leur faire connaître les dangers de l'électricité ainsi qu'à leur apprendre à s'en prémunir. Les électriciens sont bien sûr les premiers concernés, mais aussi tous ceux que leur travail amène à côtoyer de près les installations électriques.

Certification

Habilitation :

- ✓ *Avis d'aptitude à l'habilitation électrique BS*
(Pour obtenir l'habilitation électrique H0-B0, le stagiaire devra avoir validé lors du QCM et de la mise en pratique, l'ensemble des compétences du référentiel de compétences).
- ✓ *Attestation de fin de formation avec synthèse*

Perspectives après la formation

- ✓ *Ce n'est pas un métier mais une formation : elle vient avant tout renforcer vos compétences professionnelles dans l'exercice de votre métier dans le bâtiment.*

Informations

Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes ayant un handicap. Nos référents handicap/AFEST et mobilité sont présents sur site.

Les débouchés

L'habilitation offre les débouchés suivants : Cette habilitation renforce l'employabilité d'une personne formée et diplômée d'un titre ou d'une certification professionnelle d'un métier du bâtiment.

- Elle peut déboucher sur une deformation en E.E.B.

Coût de la formation

De 17 € / heure

Les informations de tarif ne sauraient être considérées comme constituant une offre contractuelle.

Financement : OPCO (Constructys, FAFCEA,..) Financement personnel
Niveau de prise en charge fixé par la Branche de l'entreprise.
Devis sur demande

Pour toute étude personnalisée, CONTACTEZ – NOUS

- Tel : 09.54.35.98.62
- contact@artech-formation.fr
- Site : www.artech-formation.fr

Pour suivre l'actualité :

Nos pages [Facebook](#) et [LinkedIn](#)